

**COMPTE RENDU PARTIEL  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DU 27 JANVIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept janvier à dix-huit heures trente, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de CHEVILLY dûment convoquée, s'est réunie en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Hubert JOLLIET, Maire.

**Présents :** Mme N. JOVENIAUX, Mme B. BLAIN, Mme M-N. DEFORGES, Mme S. GAUTHIER, M. D. HOARAU, Mme B. PRÉVOST, Mme S. TILLAY, M. A. BUFFONI, Mme F. JAMET, Mme N. NAPOLY

**Absents :**

M. F. CAUCHOIS donne pouvoir à M. A. BUFFONI  
Mme M. MOUSSET donne procuration à Mme F. JAMET  
M. J-P. MATHIEU  
Mme M-S. VENNEKENS

**Secrétaire de séance :** M. Augustin BUFFONI

Les membres approuvent, à l'unanimité, le compte rendu du CCAS du 06 novembre 2024.

**2025/01 - Dispositif de téléalarme Présence verte**

Le président informe l'assemblée qu'il a été saisi d'une demande émanant de PRESENCE VERTE pour un administré lequel sollicite une participation de la commune au titre du dispositif de téléassistance. L'abonnement à ce dispositif est de 27,70 € par mois.

La Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale, après avoir examiné les ressources de l'intéressé :

↳ **DECIDE** de prendre en charge 20 % du coût de l'abonnement soit la somme de 5,54 € par mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**Vote :**            **POUR : 12**            **CONTRE : 0**            **ABSTENTION : 1**

**2025/02 – Dispositif de téléalarme Présence verte**

Le président informe l'assemblée qu'il a été saisi d'une demande émanant de PRESENCE VERTE pour une administrée laquelle sollicite une participation de la commune au titre du dispositif de téléassistance. L'abonnement à ce dispositif est de 27,70 € par mois.

La Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale unanime, après avoir examiné les ressources de l'intéressée :


↳ **DECIDE** de prendre en charge 70 % du coût de l'abonnement soit la somme de 19,39 € par mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**Vote :**            **POUR : 13**            **CONTRE : 0**            **ABSTENTION : 0**

Fin de la séance : 19 h 40

Fait à Chevilly, le 28 janvier 2025

**Le Secrétaire de séance,**



**Le Maire,  
Hubert JOLLIET**